



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 1^{er} décembre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 14 décembre 2009

SEANCE DU 7 DÉCEMBRE 2009

PLACE DU DONJON - RECONQUÊTE DES
ESPACES PUBLICS DE LA PLACE DU DONJON
ET DE SES ABORDS - AVENANT N°1 AU
CONTRAT DE MAÎTRISE D'OEUVRE

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi
10 décembre 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel PAILLEY - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Guillaume JUIN - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : M. Frank MICHEL -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Jérôme BALOGE donne pouvoir à Bernard BARE
- Françoise BILLY donne pouvoir à Annie COUTUREAU
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel PAILLEY

AMERU

**PLACE DU DONJON - RECONQUÊTE DES ESPACES PUBLICS DE LA
PLACE DU DONJON ET DE SES ABORDS - AVENANT N°1 AU
CONTRAT DE MAÎTRISE D'OEUVRE**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Par délibération du 6 juillet 2009, le Conseil municipal a autorisé la signature du contrat de maîtrise d'œuvre avec l'équipe mandatée par IN SITU pour la reconquête des espaces publics de la place du Donjon et de ses abords.

Toutefois, par courrier en date du 12 novembre 2009, l'éclairagiste du groupement, l'agence Hutinet, a demandé à être retiré de l'équipe.

C'est pourquoi il convient de modifier la composition du groupement de maîtrise d'œuvre, en intégrant François Magos en lieu et place de l'agence Hutinet.

Le forfait provisoire de rémunération tel qu'arrêté au marché initial, reste inchangé.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'avenant n°1 de modification des membres du groupement du contrat de maîtrise d'œuvre avec l'équipe mandatée par In Situ.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL